



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes agriculteurs

Question écrite n° 18667

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur le programme à l'installation et au développement des initiatives locales. Le programme du PIDIL et son financement sont remis en question. Le fonds qui finance ces actions doit être remplacé par un autre programme de communication et d'incitation à l'installation en agriculture. En attente de ce changement depuis plus de deux ans, les jeunes agriculteurs gardois témoignent de leur impatience. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures pour accélérer le processus de mise en place de ce nouveau programme.

Texte de la réponse

Afin de faire face au fléchissement des installations dans le secteur agricole, le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, a mis en place le fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture (FICIA) doté de 10 M EUR en 2003. Il est destiné à financer les programmes pour l'installation et le développement des initiatives locales (PIDIL). Ces programmes ont pour objectif d'accompagner financièrement l'installation des jeunes hors cadre familial et des jeunes réalisant un projet sur des exploitations familiales ayant besoin d'être confortées au plan économique, encourager les propriétaires et les agriculteurs cessant leur activité à louer terres, bâtiments ou maison d'habitation à de jeunes agriculteurs, apporter un soutien technique aux jeunes agriculteurs au cours des cinq premières années de leur installation. En outre, des actions de communication, d'animation et de repérage des exploitations devant se libérer pourront être mises en oeuvre dans les régions, pour faciliter la transmission aux candidats à l'installation. Ce programme qui vise à permettre une intervention plus proche des spécificités locales complètera le dispositif national. Une simplification de ce dispositif national est par ailleurs actuellement à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18667

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3760

Réponse publiée le : 29 septembre 2003, page 7452